

**VOYAGEURS INTERNATIONAUX
OU IMMIGRANTS,
LE VIRUS NE FAIT PAS
LA DIFFÉRENCE**
LA RELATION ENTRE IMMIGRATION
ET ÉPIDÉMIE PEUT S'ENVISAGER
SOUS L'ANGLE DES INÉGALITÉS
D'ACCÈS AU LOGEMENT,
AUX SOINS, AU MATÉRIEL
DE PROTECTION,
À L'INFORMATION.
MAIS CELA NE DOIT PAS FAIRE
OUBLIER QUE LA MIGRATION
INTERNATIONALE EST PEU
DE CHOSE SUR L'ENSEMBLE
DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE.
FRANÇOIS HÉRAN, DÉMOGRAPHE

François Héran, « Voyageurs internationaux ou immigrants, le virus ne fait pas la différence », in : Annabel Desgrées du Loû (dir.), Dossier « Les migrants dans l'épidémie : un temps d'épreuves cumulées », *De facto* [En ligne], 18 | Avril 2020, mis en ligne le 10 avril 2020. URL : <http://icmigrations.fr/2020/04/07/defacto-018-04/>

Voyageurs internationaux ou immigrants, le virus ne fait pas la différence

En 2019, les pays de la planète ont enregistré 1,4 milliard de franchissements de frontière

80 M aux États-Unis

83 M en Espagne

dont 89 millions en France

0,45 %

0,15 %

dont seulement

400 000 entrées de migrants de pays tiers

140 000 entrées de migrants européens

- 270 000 entrées légales
- une partie des demandes d'asile en suspens
- des demandes « sous statut Dublin »

« Dans notre imaginaire, fermer les frontières, c'est d'abord les fermer aux migrants. Mais le covid-19 se propage d'un pays à l'autre via les voyageurs de toute sorte, sans se demander s'ils sont migrants. »

François Héran

Copyright IC Migrations 2020

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, on comptait dans le monde en 2018 environ 1,4 milliard de franchissements de frontière par des non-résidents pour un séjour de moins de 12 mois¹, contre seulement 0,9 milliard en 2008. Soit une progression de 50 % en dix ans, malgré l'essor des communications à distance. Voyages touristiques surtout, mais aussi visites familiales, déplacements professionnels, travail saisonnier ou « détaché ». L'Europe en capte la moitié, la France 6,4 %.

En 2018, en effet, la France a enregistré 89 millions d'entrées de non-résidents pour des séjours inférieurs à 12 mois. C'est le record mondial, devant l'Espagne (83 millions) et les États-Unis (80 millions).

¹UNWTO, International Tourism Highlights, 2019, Statistical Annex, p. 17. URL : <https://www.e-unwto.org/doi/>

Cela correspond à 140 millions de nuitées, autant que les nuitées de résidents nationaux.

Sur cette masse d'entrées, combien sont le fait d'immigrants venus s'installer en France pour au moins un an ? Environ 400 000 si l'on se limite à l'immigration issue des pays tiers :

- 280 000 entrées légales (titres de séjour accordés en 2019) ;
- une partie, difficile à déterminer, des 132 000 premiers demandeurs d'asile (enfants mineurs compris). Une partie seulement, car si 36 % environ obtiennent une protection, d'autres, déboutés il y a déjà plusieurs années, finissent par décrocher un titre de séjour pour motifs familiaux et retrouvent donc dans la statistique des titres de séjour d'une année ultérieure. D'autres, enfin, repartent ;
- une partie (sous des hypothèses analogues) des 40 000 demandes « sous statut Dublin », présentées aux « guichets uniques » de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) et des préfectures sans passer par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

S'ajoutent à cela les quelque 140 000 entrées annuelles de ressortissants des pays de l'Espace économique européen, non tenus de demander un titre de séjour (Insee Focus, n° 145, février 2019).

Ces fourchettes sont larges mais seul importe ici l'ordre de grandeur : la migration non européenne représente moins de 0,5 % des 89 millions d'entrées annuelles en France, soit 1/200 des entrées. Européens inclus, les entrées de migrants représentent environ 0,6 % de la mobilité internationale vers la France, soit une entrée sur 170.

Une fermeture prophylactique des frontières ciblée sur les seuls migrants (européens ou non), n'aurait donc aucun sens, vu leur part minime dans l'ensemble des entrées. Dans notre imaginaire, fermer les frontières, c'est d'abord les fermer aux migrants. Mais le Covid-19 se moque de cette distinction ; il se propage d'un pays à l'autre via les voyageurs de toute sorte, sans se demander s'ils sont migrants.

L'auteur

François Héran est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Migrations et sociétés » et directeur de l'Institut Convergences Migrations.